

DATE DE
CONVOCATION

12 février 2024

Nombre de Conseillers

En exercice 27

Présents 23

Votants 24

Objet :

SIEGE 27 Convention
de participation
financière – travaux rue
Blanche BARCHOU et
rue des bleuets –
Modification

DÉPARTEMENT DE L'EURE
CANTON EVREUX NORD

MAIRIE
DE
GRAVIGNY



***EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL***

L'an deux mille vingt-quatre, le 19 février à 18 h 30, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur CRETOT Didier, Maire

Etaient présents :

Didier CRETOT, Florence DAMERON, Christophe LATOUCHE, Brigitte RAMETTE, Marc ALBERT, Corinne LUCAS, David PERREAU, Manuel CRETOT, Pascal LEVEAU, Brigitte RICAUX, Sonia LEMASSON BAUMANN, Xavier LORDET, Pascal DOAT, Florence PIQUET, Yann LEMASSON, Nicolas PALOC, Marcel VANOT, Patrik WATEL, Brigitte BOULAT-DAUFRENE, Géraldine VALOUR, Jean-Luc TANQUEREL, Claire MOURAUD, Jean Pascal LECOQ

Le quorum est atteint

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Mr BENOUDA Abdelkader à Mr PERREAU David

Absents :

Mme DUCHESNE Jocelyne
Mme LEBLANC-GONSARD Gwendoline
Mr HUMBERT Maxime

A été élu secrétaire de séance :

Mr LEVEAU Pascal

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales

Vu le Syndicat Intercommunal de l'Électricité et du Gaz de l'Eure, dont la ville de GRAVIGNY est membre,

Vu la délibération du 22 mars 2021, donnant un avis favorable aux travaux d'enfouissement de réseaux rue Blanche BARCHOU et rue des bleuets,

Considérant le montant réel de ce programme de travaux
proposé par le syndicat,

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

Article 1^{er} : d'ANNULER la délibération du 22 mars
2021 déterminant la participation de la ville à 5 416,67 €

Article 2 : d'APPROUVER la nouvelle convention avec le
Syndicat Intercommunal de l'Électricité et du Gaz de l'Eure,
SIEGE 27, avec un montant de participation de la ville de 7 500
€.

Article 3 : d'AUTORISER le Maire ou l'un-e de ses Adjoint-es
à la signer ainsi que tout document se rapportant à ce
programme de travaux

Fait et délibéré à Gravigny,

Pour extrait certifié conforme

le Maire

